

Le 26 juin les trois PDG d'Engie, de Total Energie et d'EDF publiaient une tribune mettant en garde contre les risques de pénurie d'énergie cet hiver et appelaient à *faire un effort immédiat, collectif et massif* pour réduire leur consommation énergétique. Et d'évoquer que « *la meilleure énergie reste celle que nous ne consommons pas* » et d'appeler « *à une prise de conscience et à une action collective et individuelle pour que chacun d'entre nous – chaque consommateur, chaque entreprise – change ses comportements et limite immédiatement ses consommations énergétiques, électriques, gazières et de produits pétroliers* ».

Cette tribune a provoqué la réaction des secrétaires généraux des fédérations de la FNME-CGT et de la FNIC CGT. Une réaction nécessaire devant la prise de parole de ces trois PDG qui ne reculent devant rien, responsables qu'ils sont de la situation actuelle, et avoir pour au moins deux d'entre eux profité de la déréglementation et de la privatisation du gaz et de l'électricité pour s'enrichir (enrichir leurs actionnaires mais aussi s'enrichir eux-mêmes vu le niveau de leurs rémunérations qui n'ont cessé d'augmenter durant les deux dernières décennies). En ce qui concerne le PDG d'EDF il est aussi responsable, compte tenu de son mandat, de l'échec d'EDF à construire l'EPR (même si des facteurs sont aussi à rechercher parmi les décisions imposées par le gouvernement ou prises par ses prédécesseurs), et aux projets de démantèlement de l'entreprise intégrée autrefois considérée par tous les politiques comme indispensables à assurer la réponse aux besoins du pays. Mais le fait qu'ils soient disqualifiés pour s'exprimer sur les prochains risques de pénuries d'énergie ne disqualifie par les risques eux-mêmes qui sont bien réels !

Mais on est en droit de s'interroger sur la nature de cette réponse compte tenu des enjeux que revêtent les questions énergétiques en matière d'avenir, enjeux sociaux, environnementaux et internationaux.

Depuis, le 14 juillet, le président de la république a annoncé que nous étions en économie de guerre et que nous ne devons nous préparer à la pénurie d'énergie, voire à des interruptions de fourniture dans les prochains mois. Que le premier responsable de l'État confirme cette situation traduit non seulement l'échec de la politique énergétique passée, si tant est qu'il y en ait eu une, mais aussi l'incurie et les gâchis qui ont prévalu avec l'introduction forcée du marché dans le gaz et l'électricité. Et n'est-il pas dommage que ce soit sous la contrainte des événements que Macron légitime la nécessité de la sobriété en ce qui concerne la consommation énergétique de notre société ?

Et c'est sans doute là que pêche la tribune précitée, centrant sur la consommation et n'abordant que de façon très elliptique la réalité et les enjeux énergétiques actuels¹ ! Si la sortie du marché s'impose, si la nationalisation de l'électricité et du gaz est nécessaire, il ne s'agit pas de reproduire le passé. Et faut-il tout mettre sur le même plan : « *Entre la concurrence mondiale, la spéculation et les sanctions contre la Russie, l'industrie est pénalisée et les consommateurs en paient le prix fort* » ?

Si les prix augmentent par la spéculation qui se développe, le conflit ukrainien et les sanctions économiques contre la Russie ne font qu'accélérer un mouvement de fond qui découle de la raréfaction attendue du pétrole (voire à ce propos les différentes études citées par le Shift Project) et qui conduira inéluctablement à un renchérissement des prix des produits pétroliers. Retrouver une indépendance en matière de raffinage ne conduira pas à une baisse des prix, ce qui n'exclue pas de conserver des capacités nationales et de lutter contre les stratégies de Total et pour le maintien de capacités industrielles, comme la lutte éco-syndicale de Grandpuits l'avait montré en 2021.

Faut-il considérer que toute limitation de l'usage de l'énergie serait une punition² envers les plus pauvres, comme si moins consommer d'énergie et en particulier d'énergie carbonée n'était pas un enjeu universel indispensable à la sauvegarde de notre planète. Prendre en compte les inégalités c'est aussi constater que l'impact carbone des populations européennes, y compris celles plus pauvres, sont plus importantes que celles des populations du sud ! Et que si les énergies carbonées doivent résiduellement être utilisées, c'est d'abord par ces populations.

1 « *L'exemple de ce qui se passe en Allemagne, qui a décidé de relancer ses centrales à charbon, doit forcer le futur gouvernement à réfléchir en urgence pour trouver des solutions transitoires. Plutôt qu'une fermeture purement politique, il est temps d'envisager un avenir meilleur aux sites industriels des centrales à charbon, notamment pour des reconversions qui permettent la poursuite d'une exploitation de production d'énergie nécessaire pour le mix énergétique, le service public et l'intérêt général* »

2 « *Pour éviter de pénaliser les citoyens dans une sobriété énergétique imposée dès l'automne 2022, pourquoi l'État ne demanderait-il pas, par exemple, au PDG d'EDF de réouvrir sa centrale à charbon du Havre et sa centrale nucléaire de Fessenheim ?* »

Aujourd'hui les syndicats de l'énergie se doivent d'investir la totalité du champ de la politique énergétique, c'est-à-dire les conditions de sa production, de son utilisation et de ses usages, et aussi ses enjeux sociaux et environnementaux. Le point de vue des professionnels de ces secteurs est nécessaire, indispensable, d'une part pour discuter l'existant, pour dénoncer les méfaits du libéralisme et de la financiarisation et d'autre part pour contribuer à la construction d'une alternative prenant en compte la transition énergétique et la sobriété.

Oui il faudra moins consommer, moins de pétrole, mais aussi moins de gaz, et certainement pas du charbon ! Et si nous devons consommer plus d'électricité, compte tenu des transferts d'usages, il faudra certainement consommer globalement moins d'énergie, donc développer d'autres pratiques et d'autres modes de vie. Cette sobriété (pour ne pas utiliser le terme de décroissance qui fâche tant) doit aussi être l'occasion de réduire les inégalités, ce qui signifie qu'elle ne sera pas identique suivant les populations. Et elle ne pourra pas se construire sans une acceptation sociale, donc sans un débat public et des choix discutés, contestés, modifiés... condition indispensable à l'acceptation sociale et à sa mise en œuvre qui nécessitera une mobilisation de tous. N'est-ce pas aussi le rôle et la responsabilité des organisations syndicales professionnelles d'engager ce travail, en y apportant le point de vue construit sur leurs pratiques professionnelles, leurs savoir-faire, et leurs connaissances des technologies et des enjeux des secteurs concernés ?

Alors que nous savons que le monde de demain ne pourra pas être celui d'hier, ni d'ailleurs celui d'aujourd'hui, pourquoi mettre en perspective la construction de raffineries ou le redémarrage de centrales au charbon aujourd'hui fermées ? Quant au redémarrage de Fessenheim, si on peut en regretter la fermeture face aux besoins actuels d'électricité, les professionnels savent ce redémarrage impossible compte tenu des opérations de fermeture effectuées, du moins sans des mois de travaux soumis, in fine, à la décision de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Par contre ce que nous redécouvrons aujourd'hui c'est la nécessité de penser à long terme l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité (on pourrait généraliser à, l'énergie), ce que nous constatons c'est que nous avons près de deux décennies de retard dans la décision de construire des moyens de production nécessaires aujourd'hui ! Cela s'appelle une politique énergétique et la planification à long terme et cela relève des prérogatives du parlement !

La situation actuelle, en France comme en Europe, n'est le fait ni du hasard, ni d'évènements imprévus, mais de l'abandon d'une planification intégrant les aléas comme les retards dans la maintenance des installations, les pannes fortuites, les difficultés dans le déploiement des énergies renouvelables... Mais cette planification n'est pas compatible avec le marché et la concurrence, aucun acteur n'ayant investi dans des moyens de production qui ne soient pas subventionnés par les consommateurs avec des garanties d'achats à des prix assurant la rémunération du capital ! Sans doute la couverture des risques de pénurie découlant de cette absence de planification à long terme était-elle assurée par la perspective de construire des moyens de production à gaz, moins capitalistiques et plus rapides à construire. Ce que découvre Macron et l'Europe aujourd'hui, c'est l'indisponibilité du gaz russe qui assure une grande partie de l'approvisionnement européen.

Incontestablement l'introduction de la concurrence dans l'électricité et le gaz, la privatisation des EPIC qu'étaient EDF et GDF, si elle a permis de grands profits, est aussi la cause de la situation actuelle : des coûts de l'électricité qui ont explosé car ils ont été déconnectés des coûts réels de production pour permettre aux concurrents d'EDF qui ne sont que des traders de pouvoir vendre moins cher et s'accaparer une partie des clients d'EDF.

Oui l'énergie est un bien commun et il ne faut pas laisser entre les mains du secteur privé. Et sans doute est-il indispensable de renationaliser l'électricité et le gaz pour disposer des outils de la transition énergétique et de la planification de cette transition. C'est ce que propose le Programme Progressiste de l'Énergie de la FNME-CGT. Mais c'est aussi ce qu'annonce aujourd'hui le gouvernement, preuve que derrière le mot peuvent se cacher des intentions et des projets très différents. La renationalisation d'EDF par le gouvernement peut, comme alertent les syndicats de l'énergie, le moyen d'un démantèlement de l'entreprise, la vente des filiales rentables (Enedis, filiale concessionnaire des réseaux de distribution, EDF Renouvelables filiale en charge du développement de la production renouvelable), pour financer les investissements nécessaires pour le parc de production nucléaire existant et financer son renouvellement. Selon le célèbre adage de la socialisation des pertes et la privatisation des profits chères aux tenants du capitalisme. Si ce démantèlement n'est pas le projet du gouvernement demeure la question des raisons, du contenu et de la forme de cette renationalisation.

Si le statut d'EPIC peut être un moyen de cette nationalisation, il ne dit pas non plus mot sur l'étatisation dont EDF et GDF ont fait l'objet dans le passé. Et si en 1945 les cultures centralisatrices, jacobine ou léniniste, pouvaient justifier la

centralisation des décisions pour reconstruire le pays, pourquoi ne pas avoir ensuite donné plus de pouvoir aux collectivités comme le prévoient les institutions ? Et aujourd'hui que faire avec les coopératives qui se sont créées pour promouvoir les énergies renouvelables, avec les collectivités qui se sont impliquées dans la production d'électricité ? Faudra-t-il les nationaliser ? Au-delà d'une nationalisation et d'une sortie du marché, indispensables pour assurer la transition énergétique, les organisations syndicales doivent s'emparer de la totalité des questions dont relèvent la politique énergétique du pays, celle d'aujourd'hui et celle de demain. Une réflexion qui ne s'appuie pas simplement sur la seule défense de l'emploi mais aussi sur les indispensables évolutions du secteur en apportant le point de vue des professionnels sur les questions en débat aujourd'hui, le mix énergétique et la place des énergies renouvelables, la réduction de la consommation énergétique et les modifications indispensables de nos modes de vie, la fin de l'utilisation des énergies fossiles, les conditions de la reconstruction industrielle accompagnant ces choix. Voici quelques sujets qui, de mon point de vue, appellent l'implication et l'expression des organisations syndicales dans le mouvement plus global indispensable à imposer d'autres choix sociaux et environnementaux :

- En ce qui concerne le gaz, l'enjeu est d'en finir avec le gaz fossile pour le remplacer par le biogaz et développer une filière industrielle autour de l'hydrogène. Mais ces perspectives ne sont pas si immédiates et si simples, les experts alertant sur les usages concurrentiels de la biomasse (cultures nourricières, biocarburants, biogaz, bois combustibles...) et les inconnues dans l'utilisation de l'hydrogène (beaucoup plus impactant en matière d'effet de serre que le méthane !) et de la filière industrielle à développer pour en accompagner les usages. Si les savoirs faire existant au sein de la filière gazière constituent des atouts essentiels, sommes-nous certains que la future structure de production et d'utilisation du biogaz sera centralisée, quand la production et les usages seront plutôt locaux ?
- La question de ce que l'on nomme le mix énergétique, c'est-à-dire la composition de la production de l'électricité. Celle-ci est propre à chaque pays, car fonction de propres caractéristiques (par exemple l'hydraulicité, le vent, le soleil, les ressources...) et doit faire l'objet, au même titre que la politique énergétique, d'un véritable débat citoyen, démocratique. Cela doit être le cas sur le recours ou non en France à l'énergie nucléaire comme énergie transitoire, permanente ou non ; en y incluant les conditions de la sûreté de son usage et du traitement de ses déchets. Un débat qui nécessite de discuter de scénarios à 30, voire 40 années s'appuyant sur nos futurs modes de vie communs. Les questions industrielles sont au cœur des enjeux pour mettre en œuvre les choix du débat. Quelles développements industriels pour satisfaire les besoins importants en production électrique renouvelable, quelle propriété de ces moyens de production, doivent-ils rester privés, devenir publics, et quel statut des salariés les exploitant ? Et en y abordant aussi la question industrielle de la production nucléaire. Qu'en est-il de la capacité à construire de nouvelles installations qui est au cœur des enjeux industriels actuels ? L'actuelle organisation d'EDF, l'organisation managériale issue de l'idéologie néo-libérale qui a façonné tous les secteurs de l'entreprise est au cœur de l'incapacité à construire l'EPR et pourrait conduire les projets annoncés à l'échec ! Et quelles sont l'impact de ces évolutions sur la sûreté d'exploitation ? Autant de questions sur lesquelles la parole des salariés seraient pertinentes ! La difficulté à construire l'EPR n'est pas seulement l'échec d'EDF mais celui de toute l'industrie française et il serait indispensable d'en débattre des causes car, les mêmes causes produisant les mêmes effets, ce risque n'est-il pas aussi présent sur l'ensemble des développements industriels qu'impliquent la transition énergétique ? Sans doute l'idéologie et les organisations découlant de la Startup Economy et de la Startup Nation sont-elles compatibles avec le développement de plateformes, d'applications voire de services mais le sont-elles lorsqu'il s'agit d'industries ?
- Peut-on imaginer sortir de la dépendance du pétrole par sa simple substitution par l'électricité ou l'hydrogène ? N'est-il pas nécessaire d'imaginer une autre façon de se déplacer, de voyager plutôt que de remplacer nos voitures à pétrole par des voitures électriques (et nos pompes à essence par des bornes de recharge !), n'est-il aussi pas indispensable de repenser les transports de biens ?
- Le statut des électriciens et gaziers n'a-t-il pas été aussi un des facteurs de la capacité de ces entreprises à répondre aux besoins au cours des décennies passées ? Salaire à vie, rémunération basée sur la qualification, instances de représentation décentralisées au niveau des collectifs de travail permettant la "dispute" sur le travail réel, permettant de discuter et modifier les choix des directions. Y compris dans les travaux d'ingénierie lors de la construction des différents moyens de production. Et sans idéaliser un passé révolu, la transparence

dans les évolutions de carrière assurait une garantie aux salariés face à l'arbitraire des directions. Autant de garanties disparues avec le néomanagement, la rémunération aux résultats et l'individualisation des situations. Avec les mêmes conséquences pour les salariés mais aussi pour les entreprises que ce qui est dénoncé avec "la gouvernance par les nombres" (cf. Alain Supiot).

Enfin deux dernières remarques :

- Je ne suis pas certain que la baisse des impôts soit la meilleure manière de limiter la hausse des prix de l'énergie (*Dans l'immédiat et afin de redonner du pouvoir d'achat aux Français, les trois énergéticiens devraient exiger du futur gouvernement de voter une loi pour faire baisser la TVA de 20,6 % à 5,5 % pour toutes les énergies*). En ce qui concerne l'électricité une décision identique à celle de l'Espagne et du Portugal de sortir provisoirement du marché européen serait une meilleure solution, avec l'avantage de revenir aux coûts de production, d'en finir avec l'ARENH³ et de supprimer les profits des traders d'électricité ! En ce qui concerne le gaz et le pétrole un blocage des prix pourraient être décidé par le gouvernement ce qui aurait aussi le mérite de réduire les profits des groupes !
- Revenir à une planification, donc sortir du marché, s'inscrire dans une vision d'indépendance énergétique c'est s'opposer politiquement et frontalement à l'Europe. Ce qui doit aussi être mentionné ! C'est s'opposer à l'Europe alors que les enjeux environnementaux exigent aussi d'aborder et de traiter les questions énergétiques à cette maille. Si conserver une souveraineté énergétique, notamment en ce qui concerne l'électricité et le gaz, constitue un enjeu majeur, il n'est pas envisageable de se replier sur les frontières nationales et d'ignorer les enjeux énergétiques européens. A commencer par la solidarité, notamment dans les périodes compliquées à venir.

3 L'ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique) est un dispositif permettant aux fournisseurs d'électricité concurrents d'EDF en France de racheter à EDF une partie de sa production nucléaire à un tarif de 42 €/MWh, inférieur au coût de production réel. Soi-disant pour partager la « rente nucléaire » et assurer une juste concurrence sur le marché de l'électricité, la solution retenue a été de permettre aux fournisseurs alternatifs de racheter à EDF une partie de sa production nucléaire au tarif ARENH. Le volume fixé à 100 TWH a été augmenté en janvier 2022 à 120 TWH (et à 150 TWH en 2023) pour limiter la hausse de l'électricité (Coût pour EDF 10 Md€)